

PROJET

Sinistrés du Val d'Argens

Après l'extrême urgence : Acte II de la Tragédie...

COORDINATION DES SOLIDARITES

A l'initiative du **Collectif "Crue de l'Argens"**, les acteurs (institutionnels, associatifs et bénévoles) de la solidarité avec les sinistrés du Val d'Argens ont convenu de tenir une **réunion de coordination le 26 juillet à 14h00 précises à la Maison des Associations de Fréjus (salle Agricola)**.

La gestion des catastrophes est une fonction régalienne de l'Etat. Mais après quelques semaines, lorsque les moyens d'extrême urgence se retirent, la Sous-Préfecture doit pouvoir compter, plus que jamais, sur l'efficacité des agents et organismes des Collectivités territoriales, des Associations et des bénévoles, acteurs complémentaires et tous rassemblés dans un même objectif : le retour des sinistrés à des conditions de vie supportables sans injustice ni discrimination.

ORDRE DU JOUR

Sous l'égide de Madame la sous-préfète de Draguignan
et de MM. les présidents des Communautés d'Agglomérations

La séance est placée symboliquement sous la présidence conjointe de l'Association du Cinquantenaire de la Catastrophe de Malpasset, en mémoire des victimes qui furent les premiers sinistrés de la plaine d'Argens, et de la Fondation Abbé Pierre, image exemplaire du souci des plus démunis.

14h00 – Accueil des participants

14h15 – Introduction par le coordinateur du Collectif "Crue de l'Argens"

14h30 – Intervention coordonnée des associations catholiques (Union diaconale et Secours catholique)

14h45 – Intervention coordonnée des associations d'entraide des Gens du Voyage.

15h00 – Intervention coordonnée des associations et bénévoles d'entraide citoyenne.

15h15 – Intervention de l'UTS Maures-Estérel (Conseil Général)

15h30 – Intervention du CCAS de Fréjus

15h45 – Intervention du CCAS du Puget

16h00 – Intervention du CCAS de Roquebrune

16h15 – Prise de parole d'associations ou clubs-service invités à rejoindre la coordination.

16h30 - Conseil gracieux des sinistrés par des avocats du barreau de Draguignan.

16h45 – Conclusions des Maires (ou représentants) des 3 communes sinistrées du Val d'Argens et conclusion du représentant de la sous-préfecture.

17h00 – Clôture de la réunion par les deux co-présidents de séance : Synthèse et perspectives.